



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 7 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept-mars à 18H30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 01 mars 2021

Date d'affichage de la convocation : 01 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Nombre de procurations : 5

Nombre de voix : 24

Etaient présents :

M. André Sauzède, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, M. Alex Dumas, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve, Mme Patricia Escario, M. Ange Monroig, Mme Laurence Court, M. Maxime Clerc, Mme Béatrice Leccia, Mme Corine Bonfanti, M. Franck Flament, Mme Coralie Chagneau, M. Yves Rimey, Mme Françoise Panafieu, M. Dominique Devogelaere, M. Julien Baroni, Mme Delphine Plovier.

Absents excusés :

Mme Christiane Exbrayat donne procuration à André Sauzède.

M. Alain Héraud donne procuration à Véronique Martin.

Mme Janet Zaragoza donne procuration à Martine Villeneuve.

M. Jean-Christophe Morandini donne procuration à Jean-Claude Mercier.

M. Frédéric Brauge.

M. Philippe Renier.

Mme Clémentine Bouvier.

Mme Marie-Claire Balsan.

M. Grégory Fernandez donne procuration à Grégory Theron.

Mme Jennifer Euzet.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PANAFIEU.



DEL2022 12 - Médiathèque - Projet Micro-Folie – demande de Subvention auprès de la DRAC et de la DSIL

L'accès pour tous au numérique étant une des missions obligatoires des bibliothèques, il devient urgent pour la médiathèque de se doter d'une offre numérique actualisée.

Outil de proximité, la Micro-Folie vient soutenir les acteurs locaux qui veulent animer le territoire en créant un lieu de vie convivial ouvert à tous ; elle offre notamment accès aux trésors des plus grandes institutions culturelles, à travers une plateforme numérique innovante. Le musée numérique en est l'ingrédient principal, il se compose d'un grand écran et d'une vingtaine de tablettes permettant de présenter plusieurs milliers d'œuvres de nombreuses institutions et musées renommés. Cette galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite, incitant à la curiosité, à découvrir en visite libre ou en mode conférencier.

Encouragé par le dispositif Petites Villes de Demain, ce nouveau service s'inscrira plus largement dans le projet de revitalisation du centre-ville. En outre, la Micro-Folie viendra compléter l'offre numérique existante dans les médiathèques des communes voisines.

Ce projet peut faire l'objet d'une aide financière des services de l'Etat. Aussi, il convient de demander l'aide la plus élevée possible selon le plan de financement ci-après :

	Montant	%
Etat DSIL	15 047	30
DRAC DGD	15 047	30
FNADT	10 032	20
Autofinancement (commune)	10 033	20
TOTAL	50 159	100

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'approuver le projet de création d'une Micro-Folie à la médiathèque, présenté en annexe,
- De demander une aide financière dans le cadre du dispositif PVD au titre de la DSIL 2022 (dotation de soutien à l'investissement local) et auprès de la DRAC au titre de la DGD 2022 (dotation générale de décentralisation).
- D'approuver le plan de financement présenté ci-dessous,
- De l'autoriser à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Vote :

Présents	19
Procurations	05
Nombre de voix	24
Pour	24
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDÉ

